



Arrêté modificatif n°2 portant composition de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes-Atlantique (mandat 2020-2023)

LE PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

- VU** le code de l'environnement et notamment les articles R571-13, R571-70 et suivants ;
- VU** le code de l'urbanisme notamment les articles L112-3, R112-3 et suivants ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2020 portant renouvellement de la composition de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes-Atlantique (mandat 2020-2023) ;
- VU** les désignations du conseil régional des Pays de la Loire et du conseil départemental de la Loire-Atlantique de nouveaux membres élus dans le collège des représentants des conseils régionaux et départementaux ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'actualiser les représentations du conseil régional et du conseil départemental afin de tenir compte du renouvellement des assemblées régionale et départementale ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique ;

A R R Ê T E

ARTICLE 1^{er} : L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2020 portant renouvellement de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes-Atlantique est modifié comme suit :

Collège 2 Au titre des représentants des collectivités locales :

c) Représentants des conseils régionaux et départementaux

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Julien BAINVEL Conseiller régional des Pays de la Loire	En cours de désignation
M. Freddy HERVOCHON Vice-président du Conseil départemental de la Loire-Atlantique	M. Ugo BESSIERE Conseiller départemental de la Loire-Atlantique

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'arrêté pré-cité restent inchangées.

ARTICLE 3 : La composition de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes-Atlantique en vigueur à la date de signature du présent arrêté est jointe en annexe.

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique et le directeur de la sécurité de l'aviation civile ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Loire-Atlantique et sera notifié aux membres de la commission.

Nantes, le **- 1 OCT. 2021**

Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général


Pascal OTHÉGUY

Délais et voies de recours

Le demandeur dispose d'un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.

En cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.

Les tiers à la décision peuvent, dans les mêmes conditions que le demandeur, exercer leur droit de recours dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté.

ANNEXE

Composition en vigueur de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes-Atlantique

Collège 1 Au titre des représentants des professions aéronautiques :

a) Représentants des personnels exerçant leur activité sur l'aérodrome

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Guillaume GRAVELINE Contrôleur de la navigation aérienne SNA / Ouest	Mme Véronique COROUGE Contrôleuse de la navigation aérienne SNA / Ouest
M. Marc DELAUNAY Représentant du personnel AGO	M. Romain HUON Délégué syndical CFDT pour AGO
M. Jean Claude LAMOUREUX DGAC – CGT	M. Joël DELHOMMEAU DPAF représentant CHSCT
Mme Emilie BRUNET VOLOTEA	M. Mohammed JARRAD UNSA Hubsafe
M. Alexandre MONNIER Aviapartner	M. Olivier LEROUX Aviapartner

b) Représentants des usagers de l'aérodrome

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Jean-Marc MEVEL Air France	M. Bruno LEGRAND Air France
M. Reginald OTTEN EasyJet	M. Thomas SCRIVA MARTY EasyJet
M. Florian BERNARDET Volotéa	M. Olivier MERDRIGNAC Volotéa
M. Benjamin BORDET Transavia	M. Hervé BOURY Transavia
M. Yves-Olivier LENORMAND Airbus	M. Stéphane GOURAUD Aviators

c) Représentants de l'exploitant de l'aérodrome

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Valérie VESQUE-JEANCARD AGO	M. Hervé BIDET AGO
M. Cyril GIROT AGO	M. Rémi MOTTE AGO

Collège 2 Au titre des représentants des collectivités locales :

a-1) Représentants de Nantes Métropole

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Bertrand AFFILÉ Vice-président de Nantes-Métropole Maire de Saint-Herblain	M. Aymeric SEASSEAU Conseiller métropolitain Adjoint au maire de Nantes
M. Fabrice ROUSSEL Vice-président de Nantes-Métropole Maire de la Chapelle-sur-Erdre	M. Pascal PRAS Vice-président de Nantes-Métropole Maire de Saint-Jean-de-Boisseau
M. Hervé NEAU Conseiller métropolitain Maire de Rezé	M. Jacques GARREAU Vice-président de Nantes-Métropole Maire de Bouaye
M. Thomas QUERO Conseiller métropolitain Adjoint au maire de Nantes	M. Asseh BASSEM Conseiller métropolitain Adjoint au maire de Nantes
Mme Julie LAERNOES Vice-présidente de Nantes-Métropole Adjointe au maire de Nantes	M. Laurent TURQUOIS Conseiller métropolitain Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire
M. Alain VEY Conseiller métropolitain Maire de Basse-Goulaine	M. François BRILLAUD de LAUJARDIÈRE Conseiller métropolitain Maire du Pellerin

a-2) Représentants des communes d'implantation de la plateforme aéroportuaire :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Jean-Claude LEMASSON Maire de Saint-Aignan-Grandlieu	M. Frédéric CHAUCHET Conseiller municipal de Saint-Aignan-Grandlieu
Mme Sandra IMPÉRIALE Maire de Bouguenais	M. Philippe LE CORRE Conseiller municipal de Bouguenais

b) Représentants des communes concernées par le bruit de l'aérodrome n'appartenant pas à Nantes Métropole

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Johann BOBLIN Maire de la Chevrolière	M. Michel AURAY Conseiller municipal de la Chevrolière
M. Yannick FÉTIVEAU Maire de Pont Saint Martin	M. Youssef KAMLI Adjoint au maire de Pont Saint Martin

c) Représentants des conseils régionaux et départementaux

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Julien BAINVEL Conseiller régional des Pays de la Loire	En cours de désignation
M. Freddy HERVOCHON Vice-président du Conseil départemental de la Loire-Atlantique	M. Ugo BESSIERE Conseiller départemental de la Loire-Atlantique

Collège 3 Au titre des représentants des associations :

a) Représentants des associations de riverains de l'aérodrome :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Patrick DUCRET Association de défense des riverains de l'aéroport Nantes-Atlantique	M. Pierre-Yves SINOU Association de défense des riverains de l'aéroport Nantes-Atlantique
M. Dominique BOCHET Association contre le survol de l'agglomération nantaise	M. Jean-Luc BLANCHARD Association contre le survol de l'agglomération nantaise
M. Gérard LEFEVRE Association contre le survol de l'agglomération nantaise	M. Lionel BITON Association contre le survol de l'agglomération nantaise
M. Dominique RAIMBOURG Association Sud-Loire Avenir	M. Didier RONTÉ Association Sud-Loire Avenir
M. Eric AITKACI Collectif des citoyens exposés au trafic aérien	M. Paulo Ferreira Collectif des citoyens exposés au trafic aérien
M. François PAYNOT Pôle de compétitivité EMC2	M. Laurent MANACH Pôle de compétitivité EMC2

b) Représentants des associations de protection de l'environnement concernées par l'environnement aéroportuaire

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Marie-Joseph VEYRAC Société de protection de la nature	M. Jean-Marc GILLIER Société de protection de la nature
M. Michel JOUBIOUX Ligue protectrice des oiseaux	Jean-Michel MARCHAND Ligue protectrice des oiseaux
M. Xavier METAY France Nature Environnement	M. Philippe ROLLAND France Nature Environnement
M. Jérôme DYON CPIE Pays de Nantes Écopole	M. Christophe LACHAISE CPIE Pays de Nantes Écopole
M. Jean-Marie RAVIER Atelier Citoyen	M. Marc LACOSTE Atelier Citoyen
M. Michel CHAUSSE UDPN	En cours de désignation